



Bernard POUSSET
Député de l'Indre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Issoudun, le 15 décembre 2004

Deux précisions, par Bernard POUSSET

Suite aux déclarations qui se sont succédées depuis quelques jours sur l'attractivité de l'Indre, le député de la deuxième circonscription, Bernard Pousset, souhaite apporter deux précisions.

« Concernant la BSMAT, après l'annonce en juin dernier d'une réorganisation de ses activités conduisant à une baisse de l'effectif actuel, je me suis mobilisé sur ce dossier aux côtés du secrétaire d'Etat à l'Agriculture, Nicolas Forissier, afin que le territoire indrien soit pris en compte et que des contreparties soient apportées, en terme d'emplois et de pérennité du site. Après six mois de travail interministériel, nous obtenons des résultats : une trentaine de postes supplémentaires, et une visibilité sur le long terme. Nous devons nous en féliciter, et continuer à agir en ce sens ; mais polémiquer outre mesure ne me paraît pas approprié.

Par ailleurs, certains déplorent la faible attractivité de l'Indre, notamment au regard des services à la personne, mais sans agir. Au contraire, avec le projet de loi de développement des territoires ruraux, défendu par Nicolas Forissier et voté par la majorité UMP à l'Assemblée nationale, nous apportons de vraies réponses à de vrais défis. Ainsi, en matière de santé, un grand nombre d'aides et d'exonérations sont prévues afin de favoriser l'installation et le maintien des professionnels de santé, dans les zones dans lesquelles est constaté un déficit d'offre de soins. En matière de service postal, le principe d'unicité du tarif sur tout le territoire a été inscrit dans la loi. Et en matière d'éducation, un article additionnel permet par exemple de garantir, par la concertation, un encadrement solide au sein des établissements du second degré présents dans les zones de revitalisation rurale.

Telles sont quelques-unes des mesures concrètes qui ont été votées, afin que la défense des services publics ruraux ne se réduise ni à une incantation stérile, ni à un immobilisme sclérosant, mais puisse répondre aux aspirations pour demain de tous les citoyens. »

Bernard POUSSET